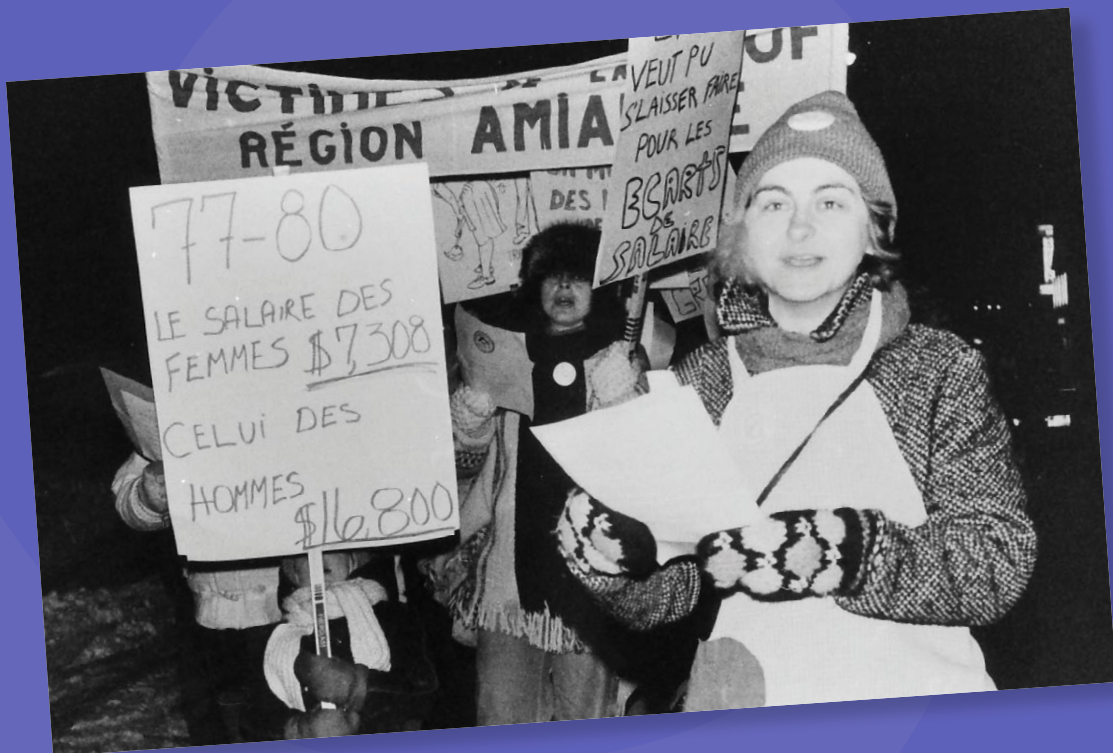


# MOUVEMENT DES FEMMES DE LA CSQ : UNE HISTOIRE À DÉCOUVRIR



*Centralisons  
nos forces*



Centrale des syndicats  
du Québec



# MOUVEMENT DES FEMMES DE LA CSQ : UNE HISTOIRE À DÉCOUVRIR

Le mouvement des femmes de la CSQ a grandement influencé les revendications syndicales et sociales de notre centrale.

Voici quelques dates importantes.

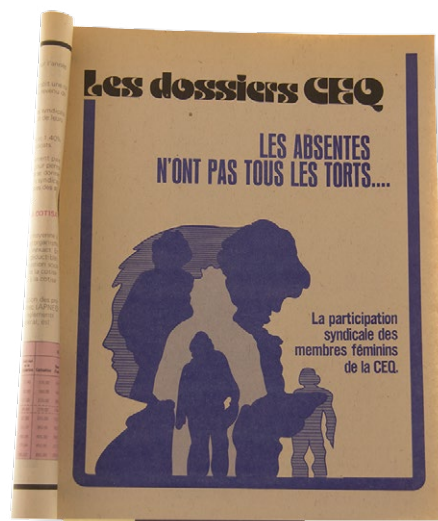


**1973** Le comité des femmes est créé.

**1977** L'Intersyndicale des femmes est créée, et la CEQ est l'une des organisations fondatrices. Cette alliance réalise des analyses, rédige des mémoires et mobilise les femmes du milieu syndical sur plusieurs enjeux. Aujourd'hui, la CSQ est la seule organisation fondatrice toujours membre de l'Intersyndicale.



**1978** Les féministes de la CSQ publient *Les absentes n'ont pas tous les torts*, qui témoigne des exigences de la vie syndicale peu compatibles avec leur réalité.



**1980** La CEQ signe un protocole avec le ministre de l'Éducation afin de produire un document statistique du personnel féminin des commissions scolaires. Ce document démontre l'importance de mettre en place des programmes d'accès à l'égalité dans le milieu scolaire.

**1984** Le Congrès prend la mesure de la sous-représentation des femmes dans les instances et adopte une série de mesures visant l'égalité syndicale.



**1988** Une première femme est élue à la présidence de la Centrale : Lorraine Pagé. Elle sera la première femme à assumer la présidence d'une centrale syndicale québécoise.

**1989** Les femmes créent la Coalition pour l'équité salariale.

**1990** Le Congrès adopte une résolution visant la mise en œuvre du Programme d'accès à l'égalité syndicale (PAES).

**1994** Le premier plan d'accès à l'égalité voit le jour.

**1995** La CSQ participe activement à la marche « Du pain et des roses » contre la pauvreté et la violence.



**1997** La CSQ se joint aux organisations qui accordent des bourses dans le cadre de Chapeau les filles! et de son volet Excellence Science. Trois bourses de 2 000 \$ sont accordées pour la persévérance dans un métier non traditionnel.

**2000** La CSQ se mobilise et participe à la Marche mondiale des femmes. Elle s'implique aussi dans la coordination de la Marche.

**2005** La CSQ participe toujours à la Marche mondiale des femmes et elle continue son implication à la coordination.

**2008** La Coalition nationale contre les publicités sexistes est créée. La CSQ est à l'origine de cette coalition, dont elle a assumé la coordination jusqu'en 2012.

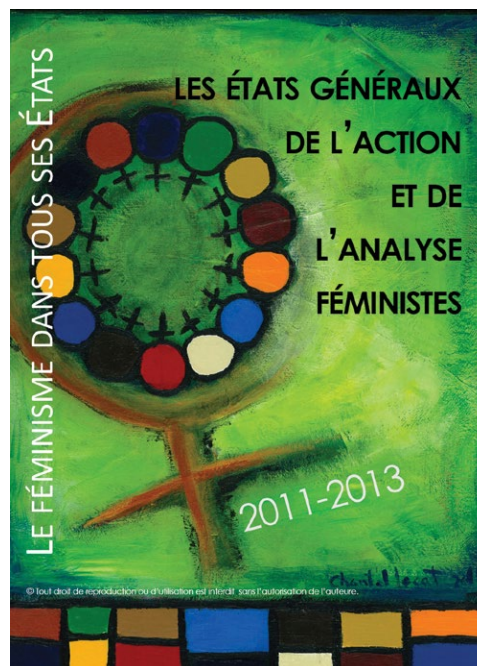
**2010** La troisième Marche mondiale des femmes a lieu, dans laquelle la CSQ s'implique activement sur les plans de la coordination et de la mobilisation. Elle produit également le *Guide d'animation pour sensibiliser les jeunes à la Marche mondiale des femmes*.



**2011-2013** La CSQ participe aux trois étapes des États généraux de l'analyse et de l'action féministes.

**2013** La Coalition pour la conciliation famille-travail-études voit le jour pour revendiquer une politique cadre. La CSQ est une des organisations à l'origine de cette coalition.

Le comité de la condition des femmes de la CSQ fête son quarantième anniversaire.



**2014** Un mémoire sur les violences faites aux femmes est présenté au comité interministériel sur l'exploitation sexuelle, avec l'Intersyndicale des femmes.

**2016** Un mémoire est déposé au Secrétariat à la condition féminine concernant la mise à jour de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et l'élaboration d'un futur plan d'action gouvernemental.

**2017** Un mémoire est présenté sur le projet de loi n° 151 : Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur.

## D'HIER À AUJOURD'HUI

Le comité de la condition des femmes de la CSQ a aussi développé, au cours des années, des alliances avec le mouvement autonome des femmes. Pensons aux comités de liaison des garderies populaires et au comité de lutte pour l'avortement et la contraception libres et gratuits, dans les premières années, puis au comité de coordination de la Marche mondiale des femmes, à la Fédération des femmes du Québec, etc.

Aujourd'hui, la CSQ continue de faire valoir son expertise dans des comités gouvernementaux touchant les conditions de vie et de travail des femmes.



« Le féminisme, tout comme le syndicalisme, est loin d'être dépassé.

Bien au contraire! Il est toujours aussi pertinent. Les attaques envers les droits des femmes sont plus féroces et plus sournoises que jamais. Il faudra encore des battantes pour s'y opposer. Il ne faut surtout pas lâcher. Quant à la CSQ, elle continuera à soutenir le mouvement des femmes comme elle l'a toujours fait, non seulement dans ses propres rangs, mais aussi dans la société. »

Louise Chabot  
Présidente de la CSQ (2012-2018)





9405, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1L 6P3  
Tél. : 514 356-8888  
Télec. : 514 356-9999  
**lacsq.org**



**Centrale des syndicats  
du Québec**